

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021

<p>Département HAUTE-SAÔNE</p> <p>Arrondissement de VESOUL</p> <p>Canton de MARNAY</p> <p>Nombre de membres 15</p> <p>Nombre de Présents 11</p> <p>Date de convocation 12/052021</p> <p>Date affichage 21/05/2021</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE</p> <p style="text-align: center;">Des délibérations du Conseil Municipal De la commune d'ETUZ</p> <p style="text-align: center;"><u>Séance du 18 mai 2021</u></p> <p>L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mai le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Hervé TABOURNOT.</p> <p style="text-align: center;"><u>Etaient présents :</u></p> <p>Messieurs : H. TABOURNOT, G. GERMAIN, C. BOURIOT, P. JEANNEY, J-B LETOUBLON, J-M ROZAIS, A. VILLARD.</p> <p>Mme(s) G. JACCOUD, A. BERNIER, S. DUGAST, M. IACOVELLI,</p> <p><u>Absents excusés</u> : N. PELLETIER (donne procuration à G. Jaccoud) ; H.MEDINA (donne procuration à H. Tabournot)</p> <p><u>Absents</u> : E. PICHOT, L. SANCEY</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Magalie Iacovelli</p>
---	--

1) Point location salle des fêtes

Dans le cadre d'une perspective de réouverture prochaine des locations de la salle des fêtes, il convient de désigner les nouveaux responsables suite au changement de conseil municipal. 3 personnes se proposent et sont donc nommer comme responsables des locations de la salle des fêtes : Mme Jaccoud, Mme Dugast et M. Tabournot.

2) Point PLUi

M. le Maire présente les conditions qui lui semblent requises pour l'approbation de la révision du PLUi, dont le rétablissement en zones constructibles de divers terrains privés qui avaient été remis en zones non constructibles par le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUI, sans accord de la commune.

3) Feu ralentissement Grande Rue

Afin de ralentir la vitesse excessive de certains automobilistes Grande Rue, il sera installé un dispositif supplémentaire à ceux déjà mis en place : un feu de ralentissement sera installé en haut de la Grande Rue.

4) Tableau des élections

Un tableau de présence des accesseurs pour les prochaines élections des 20 et 27 juin 2021 a été établi, chaque conseiller est invité à s'inscrire. Afin de compléter le tableau, un message à été envoyé aux habitants pour faire appel à des volontaires dans le rôle d'accesseur.

5) Terrain de jeux

La commune a pour projet la réalisation d'un terrain de jeux pour enfants. La parcelle souhaitée appartenant à une autre collectivité, il conviendra de négocier avec elle pour la reprise du terrain.

6) Organisation du 14 Juillet

Un devis a été demandé à l'artificier et devrait être connu prochainement. Le budget de la commune est d'environ 2000€ pour les feux d'artifices comme l'année précédente. Le coût est partagé avec la commune de Cussey-sur-l'Ognon.

7) Repas des anciens

Suite à l'annulation du traditionnel repas des aînés de janvier due aux restrictions sanitaires, des colis ont été distribués à toutes les personnes de 75 ans et plus. Il était prévu, si les conditions le permettaient, de réaliser un repas au printemps. Les restrictions sanitaires n'étant prévues d'être relevées pour les repas en intérieur qu'à partir du 1^{er} juillet (avec possibilité pour les préfetures de les maintenir suivant l'état sanitaire du département), la commune annule le repas pour 2021.

8) Signalisation rue du Moulin

Il a été signalé à la Commune une intersection dangereuse au niveau de la rue du Moulin et de la rue des Taconots, avec un manque de visibilité. Prochainement il sera installé deux « cédez le passage » sur la rue du Moulin, en montant et descendant, au niveau de cette intersection.

Fin de séance : 22h